

PAGES
MANQUANTES

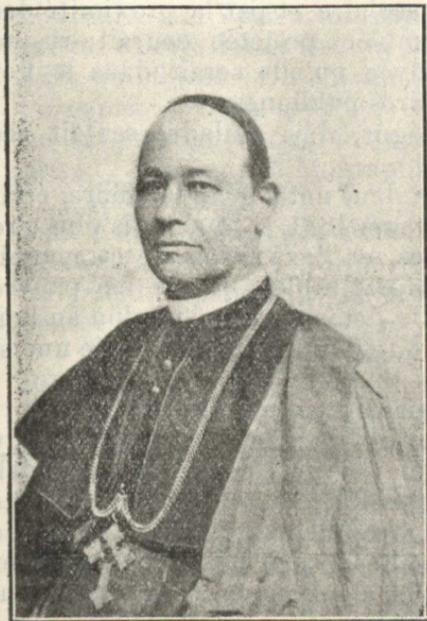
THE ANGEL OF THE MORNING



S. MICHEL ARCHANGE

LES CONGRÈS EUCHARISTIQUES INTERNATIONAUX

LEURS ORIGINES



Son Eminence le Cardinal Vanutelli
Légat du Saint-Siège.

était le grand moyen de ramener la vie surnaturelle dans la société, s'identifia cette idée au point de la faire sienne. L'état politique et social de la France lui interdisant, croyait-il, d'en tenter chez nous l'entreprise, il pensa à la Belgique, et il en écrivit à M^{gr} Deschamps, cardinal archevêque de Malines. L'Eminence en accueillit chaleureusement la proposition ; le Pape ensuite la bénit avec effusion ; et M^{gr} de Ségur, faisant appel à l'esprit pratique de M. de Benque, le pria d'organiser à Paris, avec lui, un Comité préparatoire. Il se réunit donc rue du Bac, pour jeter tout de suite les bases de ce qui devait être le premier Congrès ayant cet objet et cette ampleur. On y

VERS 1879, une sainte personne, (1) qui doit rester inconnue, était venue confier à M^{gr} de Ségur l'idée qu'elle avait conçue ou reçue d'en haut, de promouvoir de grands Congrès internationaux, réunis successivement dans les différents Etats européens, pour y traiter, durant plusieurs jours de suite, dans de solennelles séances d'étude et de prière, les sujets de piété et de pratique convergeant tous au culte du Très Saint Sacrement.

M^{gr} de Ségur, pour qui l'extension de la dévotion eucharistique

(1) On a annoncé sa mort tout dernièrement.

rédigea une circulaire qui fut adressée, sous la signature du prélat, à différents évêques et aux principales associations et communautés adoratrices. L'adhésion de l'épiscopat fut à peu près générale, il ne restait plus que la désignation du lieu, laissée au choix des évêques belges, lorsque ceux-ci firent connaître que, vu l'absorption complète des esprits par la question scolaire et par la proximité des élections générales, l'assemblée projetée courait risque d'échouer en Belgique, noyée qu'elle serait dans le flot montant et troublé des affaires publiques.

Cependant, M^{gr} de Ségur, déjà malade, sentait ses forces décliner chaque jour.

“ Je ne vois plus clair dans notre grande affaire, écrivait-il à M. de Benque, 20 mars 1881. Je ne vois plus que des impossibilités manifestes, et l'exécution de ce magnifique projet me semble impraticable. Est-ce ma pauvre santé qui en est la cause ? Je demande bien pardon au bon Dieu, si c'est par ma faute que doit être abandonnée une si admirable entreprise. ”

De même, à la pieuse promotrice de l'affaire :

“ Jadis, quand je pouvais marcher de l'avant, je n'y manquais pas. Aujourd'hui, comme les vieilles hirondelles qui ne sont plus capables de fendre l'air, je me mets forcément à l'arrière-garde, trop heureux encore si, même là, je puis servir à quelque chose. Je vais donc renvoyer toutes ces chères affaires à M. de Benque : peut-être trouvera-t-il ailleurs. ”

M. de Benque allait trouver à Lille. “ Je considère la chose comme perdue, au moins pour cette année ”, écrivait-il, désespéré, le 2 avril. Cependant, au sortir d'une entrevue chez M^{gr} de Ségur, un membre du Comité, qui connaissait Lille et ses immenses ressources, le retint et lui dit : “ Allez là : c'est à cette porte-là qu'il faut frapper ; elle s'ouvrira ! ” M. de Benque s'adressa tout de suite et tout droit à M. Philibert Vrau. La réponse ne se fit pas attendre. C'est celle-ci, très courte, très humble, celle d'un serviteur dévoué : “ Puisque vous persistez dans votre projet de Congrès eucharistique international, nous ne pouvons pas ne pas nous mettre à votre disposition. Donc, si vous voulez faire le Congrès à Lille, nous vous aiderons de notre mieux. Nous sommes tout à vous et à votre beau projet. ”

Je passe la suite, le voyage de M. de Benque à Lille

et l'accueil qu'il y reçut : " Notre affaire du Congrès eucharistique marche à merveille, écrit-il, etc." Je passe également sa visite à l'archevêque nommé de Cambrai, M^{sr} Duquesnay : " Il en est dans le bonheur." Une circulaire fut signée par M^{sr} de Ségur, président, avec MM. le baron des Rotours et Champeaux comme secrétaires du Comité organisateur. M. Vrau avait déjà trouvé le moyen de disparaître. Cette lettre est du 20 avril ; or, la réunion était fixée au 28 juin. On n'avait donc plus que deux mois pour l'organiser : " Les confrères de Lille se multiplièrent avec un dévouement auquel fut vraiment dû le succès de l'entreprise ", témoigne la biographie de M. Benque.

M^{sr} de Ségur avait été prié d'en écrire au Saint-Père ; mais il était déjà si gravement malade que la plume tomba de ses doigts : " Je ne me sens plus la force de le faire utilement, répondit-il, j'ai la tête à demi brisée, rien que de penser à entrer en campagne."

M. Vrau fit mieux que d'écrire. Il prit le chemin de Rome pour y aller lui-même chercher l'approbation du Pape et sa bénédiction. Là, il rédigea, avec M. le vicomte de Damas, président du Conseil général des pèlerinages, une supplique au Saint-Père. Elle commençait par ces mots :

" C'est au moment où les nations catholiques sont le plus troublées qu'il convient de recourir avec plus d'instance à Celui qui daigne demeurer au milieu de nous, et en qui seul on peut trouver le salut. . . . "

Une audience privée lui fut accordée le 10 mai. M. Vrau a raconté comment il s'y présenta, en compagnie du vicomte de Damas et du P. Picard, nouveau Supérieur général des Assomptionistes, assisté d'un de ses religieux. C'est bien la lettre d'un fils, je dirais presque d'un enfant, qui vient de s'agenouiller sous la bénédiction de son père :

" Voici en ce qui nous concerne, comment les choses se sont passées, écrit-il à M. Feron. Le Saint-Père arriva près de moi. Je tenais à la main la supplique pour le Congrès eucharistique. Je me prosternai à ses pieds et je sentis ses mains se reposer sur ma tête. Je demeurai là sans me relever un bon moment, tandis que le P. Picard, témoin de mon embarras et de mon émotion, se mit à expliquer l'objet de notre demande. J'entendis le Saint-Père lui répondre, en italien, qu'un pareil projet ne pouvait qu'être grandement encouragé et béni. Et puis je le vis qui, étendant ses bras, me donna lentement sa bénédiction solennelle ! Je

me relevai alors, et je trouvai enfin la hardiesse de lui demander, en lui tendant la supplique, s'il ne voudrait pas, pour encourager les promoteurs et organisateurs du Congrès, y mettre un mot de sa main, en précieux témoignage de son approbation. Sa Sainteté daigna accueillir avec bienveillance ma requête, qu'il me prit par l'intermédiaire de M^{gr} Macchi. Nous aurons donc à bref délai le mot d'encouragement que nous désirions."

La lettre de M. Vrau annonce qu'il partait ce soir-là, 11 mai, pour Lorette.

Ce ne fut pas seulement " un mot d'encouragement ", mis au bas de sa supplique, ce fut un Bref en forme qui, le 16 mai, fut adressé de Rome au président de l'Œuvre. Le Saint-Père la louait et préconisait en ces termes :

" Il convient à la dévotion des fidèles de célébrer solennellement le souvenir de l'institution d'un si salutaire et si admirable Sacrement. Ainsi nous vénérerons le mode ineffable dont Dieu est présent dans ce sacrement visible. Ainsi nous louerons la puissance divine qui opère tant de merveilles dans ce même Sacrement. Ainsi encore nous rendrons à Dieu les actions de grâces qui lui sont dues pour un si salutaire et si suave bienfait. C'est pourquoi, cher fils, nous vous accordons avec une affection spéciale la Bénédiction apostolique, à vous et à tous ceux qui assisteront à ce Congrès.

Le Saint-Père fit mieux encore. Il voulut qu'un prêtre de Rome, le chanoine Ruggieri, délégué à Lille par le cardinal Alimonda, protecteur officiel des œuvres du Très Saint Sacrement, y transmît au Congrès l'assurance de ses vives félicitations.

Les organisateurs n'avaient espéré qu'une centaine d'adhérents, au maximum ; ce ne devait être qu'un essai. Il en vint plus de trois cents ! Je ne parle pas seulement des représentants de tous les Ordres religieux, des cent cinquante curés, vicaires et aumôniers du clergé séculier ; des professeurs ecclésiastiques et laïques des Facultés catholiques de Lille. Mais un grand nombre d'évêques de France et tous ceux de Belgique avaient voulu y être représentés par des délégués spéciaux. L'Italie, l'Espagne, le Mexique, le Chili, l'Autriche, la Hollande avaient là quelques-uns de leurs premiers hommes d'œuvres, prêtres et laïques.

Un grand mouvement était produit. M. Vrau n'était pas homme à lui permettre de s'arrêter. C'était l'ère des Congrès eucharistiques qui venait de s'ouvrir, mais pour ne plus se fermer. M^{sr} de Ségur n'avait-il pas écrit au Pape, octobre 1880 :

“ Ce bienfait que nous voudrions porter d'abord à la Belgique, ne pourrait-on le procurer ensuite aux catholiques si fervents d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; à ceux de la Suisse, de la Haute-Italie, de l'Espagne, et plus tard de l'Amérique et du Canada ? ”

La permanence de l'institution et la célébration périodique des réunions, de grande ville en grande ville, et d'État en État, furent décidées entre M. Vrau et M. de Benque. Celui-ci fut chargé par son ami d'offrir la présidence de l'œuvre au prêtre, devenu évêque, qui avait été avec lui le premier fondateur de l'adoration nocturne, M^{sr} de la Bouillèrie, coadjuteur de Bordeaux. Le Comité permanent des Congrès eucharistiques garda son siège à Lille; M. Gustave Champeaux, de la maison Vrau, en était nommé secrétaire général.

M^{gr} de la Bouillèrie ne vécut pas assez pour prendre possession de la présidence de l'œuvre. Lorsque, le 14 septembre de l'année suivante, 1882, le second Congrès eucharistique s'ouvrit à Avignon, l'archevêque, M^{sr} Hasley, se plaignit et s'excusa d'avoir à le remplacer :

—L'annonce de l'ouverture de cette première séance, dit-il à l'assemblée, devait vous être faite par une bouche qui maintenant célèbre les louanges de Dieu dans le ciel.

Mais le Comité permanent était là : M. de Benque, M. Vrau, M. Champeaux, M. le chanoine Didiot, celui-ci avec le titre de directeur des travaux du Congrès. C'était dans le moule de Lille qu'allaient être désormais coulés ceux qui allaient se succéder d'année en année, durant plus de trente ans, s'échelonnant du Nord au Midi, à travers les villes et sanctuaires de partout : Avignon 1882, Liège 1883, Fribourg 1885, Toulouse 1886, Paris 1888, Anvers 1890, Jérusalem 1893, Reims 1894, Paray-le-Monial 1897, Bruxelles 1898, Lourdes 1899, Angers 1901, Namur 1902, Angoulême 1904, Rome 1905, Tournai 1906, Metz 1907, Lourdes 1908, Cologne 1909, Montréal 1910 : tout un zodiaque sacré parcouru comme désigne enseigne par le Soleil des âmes.

L. BAUNARD,

protonotaire apostolique.

LE TRÈS-SAINT NOM DE MARIE

OU

LA ROYAUTÉ DE LA T.-STE VIERGE



I LES honneurs du culte ne s'adressent et ne peuvent s'adresser qu'à la personne intégrale des bienheureux, rien cependant n'interdit aux chrétiens, plusieurs raisons au contraire les y poussent de vénérer les reliques, qui se rapportent de près ou de loin aux fidèles serviteurs de Dieu, et de faire monter ainsi, par l'intermédiaire de ces restes sacrés, jusqu'à leurs personnes le tribut de leurs louanges et de leurs prières. A raison des relations qui unissent les reliques à tel ou tel bienheureux, c'est celui-ci, en effet, qui nous honorons en celles-là.

De tous les objets qui nous rappellent la vie des saints, celui qui leur fut le plus intimement lié, celui qui s'est accolé à la personne de chacun d'eux pour lui conserver, aux yeux de l'histoire, sa physionomie propre et distincte, est sans contredit le nom qu'ils ont porté : c'est pourquoi l'Eglise a toujours vénéré le nom des saints, c'est pourquoi elle vénère le doux nom de Marie. La vie entière de la Très-Sainte Vierge, ses pensées, ses affections, ses actes sont inséparablement unis à son nom. Toutes les fois qu'on nomme le saint nom de Jésus, il porte ma pensée et mon cœur en Bethléem, en Nazareth et au Calvaire, confesse un Père de l'Eglise. On peut en dire autant du saint nom de Marie.

C'est donc un bonheur légitime, pour les dévots serviteurs de la Vierge, de reporter sur le nom de Marie la vénération dont ils entourent sa personne auguste et sacrée. De même enfin que la Très Sainte Vierge est, dans l'Eglise, honorée d'un culte spéciale, supérieur à celui de tous les autres saints, ainsi en devait-il être du nom de Marie : seul, avec celui de Jésus, il est l'objet d'une fête, dédiée à son honneur.

La signification particulière du nom de Marie s'ajoute

à la précédente considération, d'une portée plus générale, pour préciser la sainteté exceptionnelle qui s'attache à ce mot vénéré.

Le nom de Marie n'a pas été imposé à la Très-Sainte Vierge, comme la plupart des noms propres que l'on donne aux enfants, au hasard, sans préoccupation de savoir si la chose signifiée par ce nom lui convenait ou ne lui convenait pas, dans le seul but de distinguer sa personne de telle ou telle autre. C'est Dieu lui-même, nous disent les théologiens, qui inspira le nom que devait porter la Très-Sainte Vierge. Assurément l'action divine ne s'exerça pas sans motif. Pour la susciter, il fallait que le nom de Marie fût autre chose qu'une appellation vulgaire et indifférente, il fallait qu'il y eût harmonie entre la personne de la Très-Sainte Vierge et la signification du nom de Marie, il fallait que certaine prérogative surnaturelle de cette grande Privilegiée fût solennellement proclamée par le nom de Marie. Cette prérogative, c'est son auguste Royauté au ciel et sur la terre.

Les savants en linguistique ont interprété de différentes manières la signification étymologique du mot " Marie." Les uns disent qu'il signifie " Etoile de la mer." Et St. Bernard, à qui le Bréviaire emprunte les leçons de cette fête, s'autorisant de cette interprétation, en fait une enthousiaste et touchante application à la Vierge Marie : cette Etoile de Jacob, dont la clarté radieuse resplendit dans les cieux, pénètre jusqu'aux enfers, et, illuminant la terre, réchauffe les âmes de ceux qui l'habitent encore plus que leurs corps, en desséchant les vices et en faisant germer les vertus." D'autres veulent trouver dans le nom de Marie l'idée de lumière, ou de louange. Mais l'opinion la plus autorisée, celle que préférait Saint Jérôme, prétend que le mot " Marie " a ses racines dans la langue syriaque, il signifie : Souveraine, ou Reine. En matière de controverses bibliques il convient de se placer sous l'égide du grand docteur palestinien. Apprenons de lui à proclamer, par nos invocations au doux nom de Marie, la Vierge-Reine ou la Vierge Souveraine.

Ce titre d'ailleurs convient admirablement à Marie. Marie est Reine ! Elle est Reine, parce qu'elle est la fille du Père qui est Roi ; elle est Reine, parce qu'elle a donné le jour au Roi Jésus ; elle est Reine, parce qu'elle est l'épouse

du Saint-Esprit, le Maître et le Roi des cœurs. Elle est la Reine des anges, elle est la Reine des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Vierges et de tous les Saints. Les ayant tous surpassés par l'éminence de sa foi, de ses lumières, de son amour, de son humilité, de sa pureté, de son zèle, de son courage, et par le merveilleux ensemble de ses vertus autant que par la grandeur de ses prérogatives, elle les surpasse tous par l'éclat de son diadème et la majesté de son trône. Marie est donc vraiment la Reine du ciel : elle est aussi la Reine de la terre !

Dans le ciel, où tout est soumis à Dieu par l'amour, où nul besoin, nul péril, nulle tentation de péché ne tourmentent les âmes, la royauté de Marie consiste à recevoir les hommages d'une assemblée de rois ; mais sa royauté sur la terre, cette vallée de pleurs, qui ne porte que des sujets exilés, malheureux, souffrants et pécheurs, s'exerce, en outre, par la protection qu'elle implore et par les dons qu'elle répand. Comme Jésus-Christ est notre Seigneur, non-seulement par la puissance de son sceptre, mais encore par la magnificence de ses dons, à cause de lui, Marie est notre Dame, non seulement par la beauté de son diadème, mais encore par la protection dont elle couvre le monde, et en particulier, ses dévots serviteurs

Non pas que nous voulions dire par là, qu'en déposant un sceptre aux mains de Marie, Dieu a brisé le sien. Non, ce n'est pas sur Dieu, mais c'est par Dieu que Marie exerce sa royauté sur la terre. Un saint docteur a dit un mot profond, quand il appelle Marie une "Toute-Puissance suppliante" *Omnipotentia supplicis*. C'est une toute-puissance, car en ne demandant jamais rien que de juste, de convenable ou de gracieux, elle obtient tout ; mais c'est une toute-puissance suppliante, car elle n'obtient rien que par la prière.

Résumant la tradition des siècles sur ce point, Bossuet a dit : " Dieu ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la Sainte Vierge, cet ordre ne change plus, et les dons de Dieu sont sans repentance. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu, par elle, une fois, le principe universel de la grâce, nous en recevons encore, par son entremise, les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne, et dans toutes les autres opérations, qui n'en sont que les dépendances. Première origine du sang de Jésus, c'est de là que commence à se répandre ce beau fleuve de grâces dans nos veines, par

les sacrements, et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Eglise."

C'est là pour Marie un ministère spécial, qui donne à sa royale intervention un caractère, non-seulement plus élevé, mais distinct de celle des autres Saints couronnés dans la gloire. Par ce titre, reprennent les docteurs de l'Eglise, la Trinité en a fait le canal ordinaire de ses grâces, et aucune ne vient du ciel sur la terre sans passer par ses mains. De la justice, on ne lui confie pas les intérêts : une main si tendre ne saurait porter le glaive ; mais on lui abandonne ceux de la miséricorde, et cette main maternelle en saisit le sceptre avec amour. Elle est donc vraiment "la porte du ciel, l'étoile de la mer, l'échelle mystérieuse par où le Très-Haut descend sur la terre, par où l'honneur s'élève jusqu'au ciel, le refuge des pécheurs, le salut des infirmes, la consolatrice des affligés, notre espérance, notre médiatrice, notre vie," la Reine du monde, en un mot, parce que les plus beaux privilèges de la royauté sont la générosité et la clémence, et que faire le bien de tous, c'est régner. Tous ces titres magnifiques, on les résume en un seul : Marie, c'est-à-dire Reine. En l'appelant : Marie, on proclame la souveraineté de la Vierge, et tout ce que cette souveraineté renferme de puissance, d'amour et de bonté.

Voilà donc ce que nous rappelle le nom de Marie. Ce nom est saint, parcequ'il est inséparablement uni à toute la personne de la Vierge. Il est saint, encore et tout particulièrement, parce qu'il proclame la royauté de Marie au ciel et sur la terre. Honorons-le donc, comme il le mérite, d'un culte d'admiration, de respect et de reconnaissance ; honorons le aussi d'un culte de prière et d'un culte d'espérance. Dans les plans de Dieu, la gloire et la puissance ne sont pas des grâces égoïstes ; elles ne sont pas données uniquement à celui qui en est orné pour son bonheur personnel, mais pour lui permettre de faire du bien à ceux qui s'adressent à lui. Allons à Marie, et que la grandeur de ses privilèges soit pour nous la mesure de sa bonté et de sa clémence. Souvenons-nous que ce n'est pas pour elle seule que la nouvelle Esther est assise à la droite du Roi ; elle a pris les devants pour préparer notre place, et elle n'a été élevée aussi haut que pour nous attirer vers les mêmes hauteurs. O Marie ! Notre Reine ! priez pour nous.

Fr. M. ALBERT MARION, O.P.

CARNET D'UN SOLITAIRE

Le mot d'esprit n'est pas toujours un mot de raison.

Il faut toujours savoir arrêter son plaisir à la peine des autres.

Le fond du ridicule n'est souvent que misère et tristesse. C'est pourquoi les saints s'affligent et compatissent là où des esprits légers ne trouvent qu'à rire—inintelligemment.

Il y a des gens qui ne vous présentent une rose que par les épines... Mettons sous notre religion du bon sens, du tact, de la vraie charité.

La lutte n'est pas seulement une condition douloureuse de notre vie, elle en est la loi nécessaire. Si vous voulez vivre, n'oubliez pas de lutter. C'est la lutte qui conserve. Elle fait plus : elle trempe et surélève.

Aujourd'hui l'on a beaucoup—et pour les moindres choses — le souci de la galerie. Combien pourtant notre conscience et Dieu nous devraient être une galerie suffisante !

LES DOMINICAINS FRANÇAIS EN TURQUIE D'ASIE

(Suite et fin.)

III

ŒUVRES DE LA RÉSIDENCE DE MAR-YACOUB



NOUS traversons, en quinze ou seize heures de marche et en nous dirigeant vers le Nord, les vastes plaines qui s'étendent le long de la rive gauche du Tigre et qui sont bornées brusquement à l'Orient par la première chaîne des montagnes du Kurdistan. A mi côte de ces montagnes s'élève un tout petit village bâti sur l'emplacement d'une ancienne lauré monastique où vivaient, au VII^e siècle, d'innombrables moines dans des grottes creusées aux flancs des rochers. Ce village est dominé par des constructions d'aspect imposant sur lesquelles flotte, depuis de longue années, le dimanche et les jours de fêtes, le drapeau français : c'est la vieille résidence de Mar-Yacoub si chère à tous nos missionnaires à cause des souvenirs qu'elle leur rappelle, en particulier celui du Père Besson dont elle garde précieusement le tombeau. Nous ne pouvons nous attarder à admirer la beauté du site à la fois sauvage et gracieux d'où la vue s'étend à l'infini sur les plaines de l'ancienne Assyrie et de Sennaar.

Nous sommes accueillis par trois missionnaires dominicains et par une bande de jeunes et robustes montagnards qui escaladent devant nous avec une merveilleuse agilité les rochers abrupts. Ce sont les élèves du pensionnat nestorien qui se préparent à aller remplir les fonctions d'instituteurs dans les villages de leurs lointaines montagnes. Ils passent à Mar-Yacoub au moins une dizaine d'années durant lesquelles ils apprennent la langue française, le chaldéen que est la langue de leur pays, l'arabe et le turc. C'est, si je ne me trompe, la dernière œuvre créée dans la mission par le Père Duval, avant sa nomination à la Délégation

apostolique de Syrie. On pouvait prévoir, à cette époque, que le jour n'était pas loin où les tribus nestoriennes, depuis si longtemps visitées par nos missionnaires, nous appelleraient de toutes parts et où il faudrait leur donner des écoles.

Ces écoles ont été fondées en assez grand nombre déjà, durant ces dernières années et il faudra encore en créer beaucoup pour répondre aux pressants appels de ces populations. Grâce à la prévoyance de M^{sr} Duval, les maîtres n'ont pas manqué et de nombreux instituteurs formés à Mar-Yacoub travaillent maintenant à répandre l'instruction dans ces montagnes où l'ignorance était complète il y a dix ans. La langue française va se propager peu à peu avec l'amour de notre pays jusque dans ces contrées reculées qui atteignent les frontières persanes.

Les missionnaires de Mar-Yacoub se partagent le soin d'un dispensaire dans lequel 3.500 malades ont reçu, l'an dernier, des remèdes gratuits.

Ils visitent et entretiennent une dizaine d'écoles de garçons fondées, depuis longtemps déjà, dans les villages catholiques des régions voisines et qui comptent environ 240 élèves.

IV

RÉSIDENCE D'ACHITHA

Je ne voudrais pas quitter Mar-Yacoub sans faire une petite excursion de trois jours de marche pour visiter une nouvelle résidence fondée, il y a un an et demi, presque au centre des montagnes nestoriennes, dans une importante localité nommée Achitha. Là habite tout seul l'un de nos plus anciens missionnaires dont j'ai déjà cité le nom, le Père Rhétoré, qui s'est dévoué à l'évangélisation de ces contrées.

Il ne pourra guère nous donner l'hospitalité, car son logis est bien étroit et bien misérable ; vous me permettrez d'en citer la description faite par lui-même :

“ Mon installation est à peindre : bâtiment à trois étages dévalant au flanc d'une colline, sous un ruisseau et des noyers. L'étage supérieur, qui est au niveau du ruisseau, est une grande pièce ouverte d'un côté C'est ce que

les gens de l'art appelleraient un solarium. An-dessous est une pièce de mêmes dimensions que j'appellerais mon cubiculum. Enfin, sous cette pièce en est une autre moitié moins grande : c'est ma cuisine. Vous êtes logé comme un prince, allez-vous me dire : attendez que je vous parle de l'architecture de mon tugurium ; c'est du primitif pur : murs en pierres sèche bossus, rentrants, courbés ; trou pour fenêtres, portes en gros plateaux bruts ne se joignant pas ; plafonds très bas où l'on se cogne la tête aux solives ; sol inégal en terre poudreuse ; intérieur enfumé, ténébreux ; rats et millepattes d'un décimètre dans les fissures des murs. C'est tout à fait *grotesque* ; je veux dire que cela ressemble tout à fait à une grotte, d'autant plus que le fond de mon logis n'est pas autre chose que le rocher lui-même. Dans un coin de mon cubiculum, j'ai installé une chapelle, sur deux planches reposant sur des pieux enfoncés entre les pierres seches. Dans un autre coin s'ouvre un petit appartement où logeait l'âne de mon propriétaire ; j'en ai fait mon cabinet de toilette, mais je n'y vois pas clair : miroir inutile. Peu à peu, je meuble mes appartements : je viens d'installer une claie sur quatre piquets : c'est mon lit, et j'y dors comme un bienheureux . . .

“ Je passe ma journée accroupi entre deux boîtes où sont mes médicaments. Parfois ma chambre est pleine de pauvres gens qui viennent me demander de la médecine ; les mamans amènent leurs petits qui piaillent comme des perdus en me voyant. Tous partent contents en me laissant leurs crachats, les croûtes de leurs ulcères, les débris des linges dont ils les enveloppent et beaucoup . . . d'insectes. Un coup de ba'ai après la séance, qui va de huit heures à midi, enlève à mon parquet ses poussières immondes et je m'installe devant une boîte pour prendre mon déjeuner : du riz et du bourghoul (1), du bourghoul et du riz, c'est ma carte la plus ordinaire, car il ny a rien par ici. Les pommes de terre que l'on récolte maintenant vont enrichir ma table.

“ Je viens de célébrer ma première fête de Noël à Achitha : c'était du primitif, du Bethléémien ! Le matin, au saint Sacrifice, le Roi des Cieux renouvelait le mystère de sa naissance temporelle dans un coin de mon logis. Je vous l'ai décrit : pendant l'hiver il servait d'écurie aux

(1) Blé dé ortiqué et concassé.

moutons et aux ânes. Je pouvais donc dire à l'Enfant-Jésus : " Donnons nous la main aujourd'hui nous, sommes logés à la même enseigne." Ce refrain d'un pauvre diable résonnait dans mon âme plus mélodieusement que les plus beaux cantiques. J'avais avec moi deux anciens élèves de Mar-Yacoub qui étaient venus par hasard du fond de la vallée ; ils communiquèrent à cette messe bethléémite. Les pauvres enfants ressemblaient beaucoup aux bergers de l'Évangile, n'ayant ni sou ni maille, méprisés chez eux, mais possédant une bonne âme et choisis pour être les prémisses de la vraie foi dans leur pays. Ensemble nous avons chanté dans le silence du cœur le cantique des pauvres gens qui bénissent le bon Dieu pour ce qu'ils ont et ce qu'ils n'ont pas. Oui, elle était douce et belle, cette première Noël d'Achitha !"

Je n'ajoute pas de commentaires à ces lignes qui n'étaient pas destinées à la publicité ; il suffit de les citer pour faire comprendre au prix de quels sacrifices, avec quel dévouement et aussi avec quelle bonne humeur, un missionnaire français travaille là-bas à la régénération et au salut des populations malheureuses de l'Orient.

V

RÉSIDENTE DE DJÉZIREH

Nous nous transportons d'ici, en cinq jours de marche, dans la direction du Nord-Ouest à Djézireh, au bord et sur la rive droite du Tigre. Nous y trouvons une résidence abandonnée depuis près de quatre ans à cause de l'insuffisance du personnel. Les écoles ont été pourtant maintenues. L'école de garçons compte 40 élèves ; l'école de filles, tenue par trois institutrices indigènes, a 85 élèves. Deux écoles sont établies dans des villages voisins : elle comptent une centaine d'élèves.

VI

RÉSIDENTE DE SEERT

Nous suivrons, au sortir de Djézireh, la rive gauche du Tigre qui s'engage bientôt dans une vallée des plus pittoresques où, à certains endroits, le fleuve coule au bas

d'une immense paroi de rochers toute droite, aux flancs de laquelle on a taillé un étroit sentier : les cavaliers ne s'y engagent pas sans quelques appréhension.

Le troisième jour de notre voyage, il faudra franchir de hautes collines, redescendre dans de profonds ravins, traverser à gué les eaux rapides et assez profondes d'un large affluent du Tigre et gravir enfin, par des escaliers glissants, taillés dans le roc, les pentes escarpées au sommet desquelles s'élève la ville de Seert.

La population chrétienne de la région de Seert atteint le chiffre d'environ 35.000 âmes ; les catholiques y sont au nombre de 3.600.

Quatre religieux dominicains occupent la résidence fondée en cette ville par le Père Duval vers l'année 1879. Ils dirigent quatre écoles de garçons, dont deux sont situées dans la ville de Seert et deux dans les villages voisins. Le total des élèves de ces écoles est de 152. Le programme de l'école principale, annexée à la résidence, est à peu près le même que celui de notre école de Mossoul : on y enseigne la langue française, l'arabe, le turc et l'arménien.

Deux orphelinats de garçons et de filles ont été établis dans cette ville, à la suite des massacres de 1895. Les orphelins sont tous employés dans un atelier de tissage, dont l'installation et les procédés sont encore bien primitifs mais, qui produit déjà des tissus très appréciés dans le pays.

Les orphelines fabriquent des tapis d'un genre nouveau imaginé par l'un de nos missionnaires. Les multiples variétés de nuances remarquées dans les toisons des chèvres de ces contrées ont donné l'idée d'en employer les poils longs et soyeux en leur laissant leurs couleurs naturelles et sans aucune teinture : on a obtenu ainsi des tapis qui ont déjà attiré l'attention des connaisseurs. C'est le début très modeste d'une industrie qui pourrait rendre à ce pays de très grands services et qui, nous l'espérons, pourra être développée.

Trois sœurs de la Présentation sont établies à Seert : elles s'occupent de l'orphelinat de filles et dirigent, avec l'aide de dix institutrices tertiaires, des écoles de filles, une salle d'asile et un ouvroir. Les élèves de ces diverses œuvres sont au nombre de 211.

Elles tiennent aussi le dispensaire établi dès la fondation de notre résidence et où elles distribuent chaque jour

des remèdes gratuits à de nombreux malades venus de toute cette région.

VII

RESIDENCE DE VAN

De Seert, nous nous rendons à Van. C'est un voyage de sept jours, mais qui pourrait être fort agréable si nous avions le temps de nous arrêter à contempler les magnifiques horizons et les beautés naturelles que l'on découvre presque à chaque pas. Nous nous arrêtons un moment, après deux jours de marche, à Bitlis, chef-lieu d'un vilayet ottoman et ville importante, dont la population chrétienne, presque entièrement arménienne schismatique, s'élève à environ 15,000 âmes.

Je ne puis m'empêcher de citer textuellement des paroles qui me furent adressées par de riches commerçants arméniens, lors de mon dernier passage en cette ville : " Nous désirons tous, me dirent-ils, que vous veniez établir une mission et des écoles françaises dans notre pays. Nous aimons la France, parce qu'elle est une nation désintéressée, et qui a toujours protégé les chrétiens d'Orient, uniquement par générosité et par sympathie. Nous voulons que nos enfants apprennent votre langue. Pourquoi donc ne répondez-vous pas à l'appel que nous vous adressons depuis si longtemps ? "

J'ajoute que la petite communauté catholique de cette ville est depuis de longues années sans écoles et sans prêtres et qu'elle nous a bien souvent suppliés de lui donner aussi des écoles et une église.

Une mission américaine protestante possède dans cette ville de vastes établissements comprenant des écoles de garçons et de filles, des orphelinats et une école professionnelle.

C'est avec l'espoir de répondre un jour à la touchante invitation de cette sympathique population, que nous quittons Bitlis pour arriver enfin à Van.

Je regrette de ne pouvoir décrire les sites merveilleux que nous rencontrons en côtoyant, durant cinq jours, le beau lac de Van qui m'a si souvent rappelé la Méditerranée et la Côte d'Azur. La route s'élève parfois jusqu'au sommet des montagnes qui l'entourent et d'où l'on découvre tout à coup son immense nappe bleue dominée bien loin, à l'horizon, par

la majestueuse pyramide de 5.000 mètres d'altitude qui s'appelle le Sipan Dagh.

Mais il faut se hâter d'atteindre le but du voyage et cette ville de Van qui est, pour les habitants du pays, la merveille de l'univers ; ils la montrent de loin avec fierté au voyageur en disant : " Van en ce monde et le paradis en l'autre ! "

Nous nous contenterons, sans nous arrêter à goûter les charmes de cet Eden, de faire une rapide visite aux établissements dirigés par les missionnaires dominicains et par les Sœurs de la Présentation.

Ce sont toujours les mêmes œuvres : orphelinats, écoles de garçons et de filles, auxquelles s'ajoutent ici deux petites paroisses arméniennes catholiques avec églises et écoles fondées et entretenues par la mission. Ces deux paroisses, qui comptent environ 600 catholiques, représentent les fruits des travaux de nos missionnaires depuis la création de cette résidence par le P. Duval, en 1880. C'est un bien petit nombre, par rapport à la population schismatique, qui atteint le chiffre de près de 25.000 âmes ; mais on peut encore se féliciter de ce résultat, quand on songe que la population chrétienne de Van était, lors de l'arrivée de nos missionnaires, entièrement schismatique et quand on se souvient des obstacles que nos Pères ont dû vaincre pour réussir à créer quelques œuvres dans cette ville.

Nos écoles de garçons établies à Van et dans quelques villages voisins comptent en tout 325 élèves. Les écoles des Sœurs de la Présentation, y compris la salle d'asile, sont fréquentées par près de 500 élèves.

La langue française est enseignée dans les écoles annexées à notre résidence et à celle des Sœurs, avec le même succès qu'à Mossoul. Le programme des études est celui de nos principales écoles, sauf cette différence que l'étude de l'arabe est remplacée par celle de l'arménien qui est, avec le turc, l'unique langue en usage dans toute cette région.

Je puis ajouter que les enfants arméniens sont, en général, très avides d'instruction et qu'ils s'adonnent avec une ardeur spéciale à l'étude de notre langue. Les familles, tout aussi désireuses de leurs progrès, nous les confient volontiers et notre école de garçons aurait un bien plus grand nombre d'élèves si les locaux provisoires dans lesquels elle est installée pouvaient en contenir davantage et surtout si nous pou-

vions trouver des professeurs plus expérimentés et plus instruits. Il y a là une lacune que nous désirons vivement combler.

Ce n'est pas la seule : il serait nécessaire de créer dans cette ville des associations de jeunes gens, des cercles d'études dans lesquels nous pourrions grouper nos anciens élèves, qui nous échappent maintenant au sortir de l'école, et poursuivre auprès d'eux notre œuvre d'instruction et de formation morale, leur procurer surtout des lectures saines et sérieuses : les jeunes Arméniens lisent beaucoup et ils ne connaissent guère de la littérature française que les ouvrages les plus frivoles et les plus immoraux.

Il faudrait surtout étendre notre action dans ces vastes contrées qui offriraient un champ si fécond à notre apostolat comme à l'accroissement de l'influence française : en dehors de nos établissements scolaires de Van, nous ne possédons que cinq petites écoles dans les limites d'un territoire dont la population chrétienne s'élève à 260.000 âmes.

Il suffit de citer ces chiffres pour montrer à quel point nous nous sentons encore impuissants en face de l'œuvre que nous devons accomplir dans cette région.

Je dois le dire, en me plaçant ici simplement au point de vue français : d'autres missions, américaines, anglaises, allemandes, toutes protestantes, qui possèdent déjà à Van de très importants et très nombreux établissements, ne cessent de multiplier dans ces contrées arméniennes, comme dans les pays jacobites du Djebel-Tour, leurs œuvres scolaires en face desquelles, j'ai le regret de le constater, ne s'élève encore aucune école française.

Avant de terminer ce trop long exposé, je dois répondre à une question que vous vous êtes sans doute posée en entendant cette énumération de toutes nos résidences et de toutes nos œuvres : à combien s'élèvent vos dépenses et quelles sont vos ressources ? La question ne manque pas d'intérêt, et il me semble qu'elle peut entrer ainsi dans le cadre des observations de la Société d'Economie sociale.

Je vais m'efforcer d'y répondre très brièvement et très clairement, en soumettant à votre bienveillante appréciation le compte rendu précis de nos dépenses et de nos recettes. Je suis d'autant plus heureux de fournir ces renseignements, que j'aurai par là l'occasion de remplir publiquement une dette de reconnaissance.

La mission dépense annuellement pour l'entretien de

tous ses membres une somme de 60.000 francs. Le chiffre ne paraît pas exagéré, puisque le nombre des religieux, des Sœurs de la Présentation et des institutrices indigènes qui se dévouent à son service et sont entretenus par elle est de 104 personnes : soit moins de 580 francs par personne. Je fais remarquer que, sur cette somme, les supérieurs de chacune de nos résidences doivent prélever les gages des domestiques et des divers employés de service — soit une quarantaine de personnes pour toute la mission — les frais de voyage, d'entretien, de réparations et, malheureusement encore, pour certaines maisons, de loyer des bâtiments.

La dépense annuelle faite pour l'entretien de toutes les œuvres de la mission s'élève à 32.000 francs. Pour la répartition de cette somme chacune de nos résidences et chacune de nos œuvres a son budget spécial établi tous les ans d'après le chiffre des allocations qui leur sont attribuées et qui ne doit jamais être dépassé.

Nous avons pu maintenir, l'an dernier, avec cette somme, 60 écoles tenues par 71 professeurs, 1 imprimerie, 4 dispensaires, y compris le traitement du docteur attaché à celui de Mossoul, 2 pensionnats gratuits et 4 orphelinats.

Notre budget de dépenses atteint donc la somme totale de 92.000 francs.

J'indiquerai maintenant le montant exact et la provenance de nos ressources annuelles.

Le total des recettes de la mission a été, pour l'année 1908-1909, de 77.045 francs.

La plus grande partie de ces subsides nous vient de la charité d'une grande œuvre française qui n'a cessé de témoigner à notre mission une bienveillance particulière et la plus généreuse sympathie : l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; elle nous a fourni, presque chaque année, une somme de 40.000 frs.

Les autres subsides annuels proviennent d'abord du gouvernement français, qui vient d'élever à 9.800 francs le chiffre de l'allocation qu'il daigne attribuer chaque année aux œuvres scolaires de Mossoul, de Mar Yacoub, de Seert et de Van et au dispensaire de Mossoul.

Les missionnaires dominicains sont profondément reconnaissants de la haute bienveillance dont le gouvernement de leur pays les a toujours honorés, de la généreuse et efficace protection qu'il n'a cessé de leur accorder et dont les annales de la mission conservent de si glorieux et si fréquents témoi-

gnages ; de l'appui et du concours tout dévoués qu'ils ont toujours rencontrés auprès de ses représentants avec lesquels ils ont eu l'honneur d'entretenir les relations les plus respectueuses et, je puis le dire, les plus cordiales.

Je dois mentionner aussi les subsides accordés chaque année à la mission par la Sacrée Congrégation de la Propagande : non contente de prendre à sa charge les frais d'entretien des élèves de notre séminaire, elle daigne encore prélever sur les sommes qu'elle distribue annuellement à toutes les missions du monde une part généreuse en faveur de la nôtre.

L'Œuvre des Ecoles d'Orient accorde aussi chaque année une allocation à nos œuvres scolaires et à notre imprimerie ; elle s'est intéressée d'une manière toute spéciale à l'œuvre que nous poursuivons au milieu des tribus nestoriennes en nous fournissant, tout récemment encore, de généreux subsides uniquement destinés à la fondation d'églises et d'écoles dans cette partie de la mission.

Enfin, de généreux bienfaiteurs veulent bien nous témoigner leur sympathie en nous adressant des dons particuliers.

Toutefois ces ressources annuelles, sur lesquels nous pouvons compter à peu près sûrement, n'équivalent pas à la somme des dépenses nécessaires pour maintenir simplement ce qui existe ; elles sont tout à fait insuffisantes pour nous permettre d'entreprendre de nouvelles œuvres et d'étendre notre action dans les contrées où les populations nous adressent de si pressants appels.

J'ai employé souvent, Messieurs, dans ce long exposé, le mot d'apostolat et il semble que je n'ai guère parlé de l'action sociale des missionnaires en Turquie d'Asie. Ne serait-il pas permis de dire que ces deux mots ont une grande ressemblance et qu'en propageant les idées qui sont à la base de toute action et de toute réforme sociale, votre Société fait, elle aussi, œuvre d'apostolat ? N'est-ce pas ici même qu'ont été prononcées ces paroles qui éclairent tout son programme : "L'idée de Dieu, le sentiment religieux sont indissolublement unis au sentiment moral sans lequel il n'y a plus ni droit, ni justice"

Les missionnaires dominicains en se faisant les propagateurs et les apôtres de ces grandes idées croient exercer en Turquie d'Asie une action sociale très réelle et très profonde.

Ils prétendent également faire œuvre patriotique en servant deux autres causes qui sont aussi là-bas indissolublement unies : celle du Catholicisme et celle de la France.—R. P. BERRI, O.P.

LA LÉGISLATION DU ROSAIRE

(Suite et fin)

ARTICLE XII.—LES INDULGENCES DU ROSAIRE

Un dernier avantage de la Confrérie, disions-nous en terminant notre précédent article, est de nous mettre à même de gagner de si nombreuses indulgences, que le Père Faber a pu appeler le Rosaire : *La reine des dévotions indulgenciées*. (1) Depuis Sixte IV jusqu'à Léon XIII et Pie X, on compte plus de trente Papes qui ont recommandé le Rosaire et l'ont enrichi d'indulgences.

Toutes les indulgences du Rosaire sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Il nous est impossible d'énumérer toutes ces indulgences. D'ailleurs, on peut facilement s'en procurer le Catalogue. (2) Il nous suffira de rappeler les conditions qui sont requises pour gagner les indulgences du Rosaire, et d'indiquer les principales indulgences plénières.

I.—LES CONDITIONS

Trois conditions sont requises pour gagner les indulgences : 1o *L'état de grâce*. D'où la nécessité de la confession, si l'on est conscient d'une faute grave.

2o *L'intention*. Il est une coutume fort recommandable qui consiste à formuler, chaque matin, intérieurement ou verbalement, l'intention de gagner toutes les indulgences attachées aux diverses prières et bonnes œuvres que l'on pratiquera dans la journée. Dans ce cas, on gagne même les indulgences dont on n'aurait pas connaissance. Cependant, cette intention de chaque matin n'est pas nécessaire. L'intention virtuelle, qui procède d'une intention actuelle

(1) *Progrès de l'âme*, chap. XV.—(2) Couvent des Dominicains, à Saint-Hyacinthe.

formée précédemment, suffit, et sa durée peut être indéfinie, pourvu qu'elle n'ait pas été révoquée par une volonté contraire. Pratiquement, il suffit que l'on ait l'intention d'accomplir régulièrement les dévotions ou les pratiques indulgenciées, pour gagner par là les indulgences qui y sont attachées.

30 *L'accomplissement des œuvres prescrites.* En général, les œuvres prescrites pour gagner les indulgences du Rosaire (nous parlons des indulgences plénières) sont au nombre de quatre :

a *La confession.* Elle peut se faire deux jours avant la fête, s'il s'agit en cette fête de ne gagner qu'une seule indulgence—et trois jours avant la fête, s'il s'agit en cette fête de gagner plusieurs indulgences, comme il arrive en la fête du Rosaire, le premier dimanche d'octobre (1).

De plus, les fidèles qui ont l'habitude de se confesser tous les huit jours, n'ont pas à renouveler leur confession pour gagner les indulgences, qui se présentent au cours de la semaine.

Enfin, il est à remarquer que, selon le Décret de la Congrégation des Indulgences, en date du 14 février 1906, les personnes qui font la communion quotidienne ou quasi-quotidienne (soit cinq ou six fois par semaine) ne sont pas astreintes à la confession hebdomadaire pour le gain des indulgences.

b *La Communion.* Elle peut être faite en quelque église que ce soit, mais elle doit être faite le jour même qui comporte une indulgence. (Cependant, pour l'indulgence de la Portioncule dominicaine, on peut faire la communion aussi bien la veille que le jour même de la fête du Rosaire). Une seule communion suffit pour le gain de plusieurs indulgences plénières qui exigent cette condition, pourvu que d'ailleurs on satisfasse aux conditions propres à chacune des indulgences. La communion pascalle n'est pas exclue de ce privilège, excepté quand il s'agit de l'indulgence du Jubilé (2).

c *La Visite.* Il faut avoir soin de la faire selon la forme prescrite. Si elle est prescrite à l'église, il faut entrer dans l'église, à moins que l'affluence des fidèles n'oblige à se tenir dans le voisinage de la porte. Si la visite est pres-

(1) 1. Congr. Indulg. 11 Mart, 1908.

(2) Congr. Indulg. 10 Mart, 1844.

crité à un autel, il n'est pas nécessaire d'aller au pied de l'autel ; il suffit de se tourner vers l'autel d'un point de l'église où il soit visible.

S'il n'est point permis de suppléer par une seule visite prolongée à plusieurs visites qui sont exigées distinctes, on peut, par contre, unir à la visite prescrite la communion et les prières aux intentions du Saint-Père. Enfin, quand la visite de plusieurs autels est prescrite (comme pour les indulgences des stations de Rome) et qu'il n'y ait pas dans l'église le nombre d'autels marqué, on fait les visites prescrites, ou au même autel, s'il n'y en a qu'un, ou en les partageant entre les autels qui existent.

d *Les prières.* Ces prières doivent être vocales, (1) et faites aux intentions du Souverain Pontife. Les prières à réciter ne sont pas spécifiées — cinq *Pater* et cinq *Ave* sont parfaitement suffisants.

(1) Ici se place chez les auteurs la question de savoir si l'emploi du chapelet matériel est nécessaire au Confrère pour gagner les indulgences.

Trois choses à répondre à cette question :

1^o L'emploi du chapelet matériel est nécessaire pour le gain de ces trois indulgences, savoir — 1^o Celle que gagne un confrère, en portant sur lui le chapelet. (100 ans et 100 quarantaines, une fois par jour — *Léon XIII*, 31 juillet 1906). 2^o Celle que gagne tout fidèle : cent jours sur chaque grain, *Pater* et *Ave*, et alors le chapelet doit être nécessairement béni par un Père Dominicain ou un prêtre délégué. (*Catalogue des Indulgences. Appendice No 2*) 3^o L'indulgence plénière, que peut gagner, une fois par an, aux conditions ordinaires, tout fidèle qui récite son chapelet tous les jours et qui emploie un chapelet béni par un religieux dominicain ou un prêtre délégué. (*Catalogue des Indulgences—Appendice, No 1*).

2^o En dehors de ces trois cas, l'emploi du chapelet matériel n'est pas absolument requis pour gagner toutes les indulgences attachées à la récitation du Rosaire. La raison en est que les indulgences du Rosaire ont été accordées à la récitation même des prières, indépendamment de l'usage de l'instrument sensible dont on se sert ordinairement pour les dire. Il est bon de connaître cette doctrine, afin de ne pas interrompre l'excellente pratique du Rosaire, lorsque par quelque accident on se trouve privé de son chapelet béni. En se servant d'un chapelet dépourvu de bénédiction, ou même en s'arrangeant d'une autre façon de manière à réciter exactement les dizaines et en faisant la méditation des mystères, on est en mesure de gagner toutes les indulgences du Rosaire, à l'exception de celles que nous avons mentionnées plus haut.

3^o Cependant, en dehors d'un cas de nécessité, il faut se faire une loi d'avoir à la main son chapelet béni : premièrement, pour obtenir l'exactitude dans le nombre des prières qu'on doit dire ; secondement, pour suivre un usage de tout temps suivi dans la Confrérie du Rosaire ; troisièmement, pour retirer les fruits spirituels que contient la bénédiction, qui est un *sacramentel* ; quatrièmement, pour gagner les précieuses indulgences indiqués au No 1.

II—EXCEPTIONS ET DISPENSES

L'Eglise, dans sa bonté maternelle, dispense des conditions ci-dessus mentionnées, soit en les commuant, soit même en les supprimant, différentes catégories de personnes, qui ne pourraient que difficilement les remplir. Remarquons que l'inscription dans la Confrérie est toujours exigée.

1° *Les religieuses cloîtrées* peuvent remplacer la visite prescrite à l'église de la Confrérie ou à la chapelle du Rosaire par une visite de leur propre église ou chapelle. (1)

2° *Les membres et les élèves des collèges, séminaires et instituts, les religieuses des congrégations modernes* peuvent également gagner les indulgences en visitant leur propre église et chapelle. (2)

3° *Les sourds muets* n'ont, en faisant la visite prescrite, qu'à élever dévotement vers Dieu leur esprit et leur cœur. Si les prières vocales leur sont imposées, les confesseurs peuvent les commuer en d'autres pratiques de piété, rendues sensibles en quelque manière. (3)

4° *Les malades et les infirmes*, qui sont empêchés de faire la communion à l'église, peuvent gagner les indulgences en remplaçant la communion et la visite par une autre œuvre pieuse que leur enjoindra le confesseur. (4) La même concession a été étendue par Léon XIII aux malades et aux personnes affaiblies par l'âge, vivant en communauté. (5)

5° *Les voyageurs*, soit sur terre, soit sur mer, *les prisonniers* et tous ceux qu'un service quelconque retient loin de l'église, peuvent gagner les indulgences, si vraiment contrits et avec le ferme propos de se confesser et de communier aux jours prescrits par l'Eglise, ils récitent le Rosaire en entier. (*Catalogue des Indulgences, No 19*).

III—LES INDULGENCES DU ROSAIRE

Comme nous l'avons dit, nous ne pouvons donner ici la liste complète des nombreuses indulgences du Rosaire. Cependant, pour faire apprécier une fois de plus la beauté et les bienfaits de la dévotion au Rosaire, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les principales indulgences que l'on peut gagner, surtout les indulgences plénières, par lesquelles nous recevons la rémission totale de la peine tem-

(1) Pius IX, 11 aug. 1871— 2) Pius IX, 8 feb. 1874—(3) Raccolta, p. 16.
(4) S. C. Ind. 18 sept. 1862—(5) S. C. Ind. 16 jan. 1886.

porelle due au péché, et entrons dans l'amour parfait de Dieu, qui vit et règne dans les siècles des siècles.

Principales Indulgences du Rosaire

1° Indulgences plénières pour les Confrères

- 1° Le jour de l'entrée dans la Confrérie, *cf. Com.* (1)
- 2° Le premier dimanche de chaque mois, *Cf. Com.*
- 3° Aux sept fêtes principales de la Sainte Vierge *Cf. Com.*
- 4° Aux jours où l'on célèbre un mystère du Rosaire, *Cf. Com. Vis.*
- 5° Aux jours des stations de Rome, *Cf. Com. Vis.*
- 6° Une fois dans la vie, si l'on récite le Rosaire chaque semaine, *Cf. Com.*
- 7° Trois samedis, au choix, pour la dévotion aux quinze samedis, *Cf. Com.*
- 8° Une fois par mois, pour la méditation quotidienne, *Cf. Com.*
- 9° Aux quatre anniversaires des défunts de l'Ordre, *Cf. Com. Vis.*
- 10° A l'article de la mort.

2° Indulgences plénières pour tous les fidèles

- 1° Indulgence *toties quoties*, ou Portioncule dominicaine, le premier dimanche d'Octobre, *Cf. Com. Vis.*
- 2° Un des jours de l'octave de la fête du Rosaire, *Cf. Com. Vis.*
- 3° Le jour de la Fête-Dieu, *Cf. Com. Vis.*
- 4° La fête du Saint Titulaire de l'église, *Cf. Com. Vis.*
- 5° Une fois par an pour quiconque récite son chapelet tous les jours, *Cf. Com.*
- 6° Le dernier dimanche du mois, pour ceux qui récitent le chapelet avec d'autres, au moins trois fois par semaine, *Cf. Com. Vis.*
- 7° Une fois en octobre, pour ceux qui font l'exercice du Rosaire, au moins dix fois, *Cf. Com. Vis.*

(1) *cf.* = confession ; *Com.* = communion ; *Vis.* = Visite.



VARIÉTÉ

LE SALVE REGINA CHEZ LES DOMINICAINS

Les ombres de la nuit déjà couvrent la terre ;
Dans le cloître on entend la cloche retentir ;
C'est l'heure du silence et l'heure du mystère,
Où les morts de leur tombe ont hâte de sortir.

Ils viennent demander l'aide de la prière,
Ils nous frôlent dans l'air, et l'on croit les sentir :
Moine, rappelle-toi cette vie éphémère,
Et l'immortalité que tu dois revêtir.

Lentement, dans le chœur, les blanches silhouettes
Passent los yeux baissés, et leurs bouches muettes
Vont s'ouvrir pour chanter le *Salve Regina*.

Et l'écho répétant la douce psalmodie
Que l'amour enflammé de Bernard nous donna,
Nous jette palpitants dans les bras de Marie.

A. BRINTET,
chanoine d'Autun.

CHRONIQUE

QUÉBEC.

4 août—Fête de St-Dominique.

Les Sœurs Dominicaines de l'Enfant Jésus ont célébré la fête de notre Bienheureux Père avec une grande solennité, aidées des Pères du Couvent de Québec, qui sont venus faire les offices religieux dans leur chapelle. Beaucoup d'amis et d'étrangers y assistaient.

La messe a été chantée par le R. Père de Lamothe ; et à l'issue de la messe le T. R. Père Langlais, supérieur du couvent de St-Dominique, présida une cérémonie de vêtue et de profession, assisté par Monsieur l'abbé Amédée Gosselin, supérieur du Séminaire, et le R. P. Miville, O. P. Le sermon a été donné par le R. P. Farly.

Ont revêtu le Saint Habit :

Melle Angelina Dagenais, de Montréal, dite Sœur Aimée de l'Eucharistie ; Melle Dolorosa Drolet, de Québec, dite Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

Ont fait profession de vœux temporaires : Sr. Marguerite Marie et Sr. Marie Stéphanie.

Ont fait les vœux perpétuels : Sr. Marie de la Victoire, Sr. Cécile du St-Sacrement.

La veille, Mgr l'Archevêque vint présider l'élection de la nouvelle Prieure, la T. R. Mère Jean de Gorcum. Elle succède à la Rév. Mère Catherine de Ricci, qui finissait son terme d'office.

NOUVELLE FONDATION À MAKINAC, MANITOBA

C'est sur la demande expresse de Mgr l'Archevêque de St-Boniface que les Sœurs ont accepté cette nouvelle fondation que leur offraient les Révérends Pères St-Viateur, à Makinac, Manitoba. La mission se compose de cinq religieuses, sous la direction de la Mère Catherine de Ricci comme supérieure.

Les fondatrices ont dit adieu à leur cher couvent du Séminaire le 16 août dernier, pleines d'une religieuse confiance dans l'avenir que la Providence doit tracer à leur zèle, fortes de la bienveillante sympathie de leur nouveau Père et Supérieur Ecclésiastique, Mgr l'Archevêque de St-Boniface, et prêtes à se dévouer entièrement à l'œuvre que leur confient les bons Pères St-Viateur.

NECROLOGIE

Mgr LAFLAMME

Nous aurions voulu déposer sur la tombe de Mgr Laflamme, dès le lendemain de sa mort, l'hommage ému de nos regrets et de nos prières. On a dit de lui tout le bien que l'on sait ; on n'a pu dire tout le bien qu'il a fait. Pour nous, nous avons vu disparaître dans ce cher et vénéré prélat un bienfaiteur et un ami : les religieux dominicains français, qui l'ont connu pendant leur séjour au Canada auront appris avec une grande peine la nouvelle de sa mort, et nous-mêmes, ici, nous ne saurions perdre le souvenir des bontés qu'il nous a prodiguées et du secours effectif qu'il a apporté à l'extension et à la consolidation de notre œuvre. Celui qui écrit ces lignes sait pertinemment combien Mgr Laflamme s'est intéressé à notre fondation dominicaine de Québec, et c'est dans un sentiment de profonde et sincère reconnaissance qu'il demande à Dieu, au nom de ses frères en religion, la paix du repos éternel pour l'âme de ce bon et fidèle serviteur.

Nous recommandons aussi aux prières de nos abonnés et des confrères du Rosaire Monsieur Rondot, décédé à Caen, (France) le 8 août dernier. Il était le père du R. P. Rondot, O. P., et tous ceux auxquels le zélé Dominicain a fait du bien, voudront bien prier pour le cher et vénéré défunt.

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE

FEUILLES VOLANTES ET PAGES D'HISTOIRE

par M. Ernest Gagnon

Les journaux et les revues ont déjà fait connaître au public ce nouveau livre de M. Ernest Gagnon.

Nous arrivons nécessairement trop tard pour l'annoncer à nos lecteurs. Qu'il nous suffise de souligner, pour nous y associer, l'accueil sympathique, les éloges sincères, unanimes et mérités qu'il a reçus.

L'Auteur veut fixer dans les *Feuilles volantes* quelques traits de la physiologie si fuyante des Canadiens d'autrefois et d'aujourd'hui ; les *Pages d'Histoire* se rapportent aux temps héroïques de la Nouvelle France. L'âme sensible et patriote de l'historien, la plume vive et originale du littérateur feront certainement estimer et aimer davantage la famille franco canadienne.

Mr. Gagnon a déjà enrichi notre Littérature et notre Histoire canadiennes de plusieurs volumes ; entre autres : Chansons populaires, le Fort et le Château St-Louis, Louis Jolliet, Choses d'Autrefois.

L'EVANGILE EN FACE DU SYNCHRETISME PAIEN

par Bernard Allo (Paris, Librairie Bloud & Cie).

Voici un travail de savante et solide apologétique, présenté au public instruit par le P. Allo, O. P., professeur à l'Université catholique de Fribourg en Suisse.

Le sujet est un des plus graves qui soient. Il répond à l'objection, toujours renaissante sous diverses formes, du naturalisme religieux contre l'origine divine du christianisme et son indépendance des religions païennes.

On voudrait affirmer que le christianisme est sorti du paganisme, dont il est une simple évolution naturelle. La prédication de Jésus et de ses disciples a pu en provoquer ou en déterminer le développement ; mais sans Jésus, une autre religion équivalente eût surgi ; et, selon la pensée de Renan, le monde n'aurait pas été chrétien et la marche des idées et de la civilisation n'en eût pas été modifiée sensiblement.

Le P. Allo aborde ce grave problème de front, avec une parfaite sincérité. Il l'étudie, non en croyant, mais en historien et en philosophe, se servant des conclusions solidement acquises de la science.

Nous ne saurions trop recommander la lecture de ce solide travail du savant professeur. Les étudiants en Apologétique, les esprits cultivés, qui entrevoient mal, dans un vague et obscur lointain, les origines divines du christianisme, trouveront ici de fortes réponses au naturalisme religieux.

“ Il ne faut pas oublier, dit justement le P. Allo que le christianisme, comme religion n'est plus rien, si Jésus et son œuvre n'y sont pas tout.”
 “ Le Christianisme apparaît comme une religion absolument différente des autres dans ses origines, aussi bien que dans sa doctrine. Elle est transcendante.”

CALENDRIER DOMINICAIN

Septembre 1910

1	Jeudi	Ste Philomène, V. M. <i>double</i>
2	Vend.	S. Etienne, C. <i>double</i>
3	Samedi	B. Guala, E. C. O. N. <i>double</i>
4	DIM.	14e P. O. T. Octave de S. Augustin, <i>solemnelle</i>
5	Lundi	Bse Catherine de Raconixio, V. O. N. <i>double</i> . <i>Anniversaire des Familiers et Bienfaiteurs défunts</i>
6	Mardi	B. Bertrand de Garrigue, C. O. N. <i>double</i>
7	Merc.	Ste Rose de Viterbe, V. <i>double</i>
8	Jeudi	Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, <i>Tout double</i> <i>avec oct. simple</i>
9	Vend.	B. André Abellon, C. O. N. (du 17 mai) <i>double</i>
10	Samedi	S. Nicolas de Tolentin, C. <i>double</i>
11	DIM.	15e P. O. T. Saint Nom de Marie, <i>Tout Double</i>
12	Lundi	S. Pierre Celestin, P. C. (19 mai) <i>double</i>
13	Mardi	Bse Colombe, V. O. N. (20 mai) <i>double</i>
14	Merc.	Exaltation de la Sainte Croix, <i>Tout Double</i>
15	Jeudi	Commemoraison du B.P S. Dominique, à Suriano, <i>T.D.</i>
16	Vend.	Bse Imelda, V. O. N. <i>double</i>
17	Samedi	Impression des Stigmates de S. François, <i>double</i>
18	DIM.	16e P. O. T. SS. Corneille et Cyprien, M. M. <i>double</i>
19	Lundi	SS. Janvier, Ev. et ses Comp gnons, M.M. <i>double</i>
20	Mardi	B. François de Possadas, C. O. N. <i>double</i>
21	Merc.	(Quatre Temps) S. Mathieu, Apôtre <i>tout double</i>
22	Jeudi	SS. Maurice et ses Compagnons, M.M. <i>simple</i>
23	Vend.	(Quatre Temps) Ste Thècle, V. M. <i>double</i>
24	Samedi	(Quatre Temps) Notre-Dame de la Merci, <i>tout double</i>
25	DIM.	17e P. O. T. S. Thomas de Villeneuve, E. C. <i>double</i>
26	Lundi	B. Da mace, C. O. N. <i>double</i>
27	Mardi	SS. Côme et Damien, M. M. <i>simple</i>
28	Merc.	S. Joseph de Cupertino, C. <i>double</i>
29	Jeudi	S. Michel, archange, <i>tout double</i>
30	Vend.	S. Jérôme, Conf. et Doct. <i>tout double</i>

A NOS ABONNÉS

N. B.—Le SAMEDI de chaque semaine une MESSE BASSE est dite en notre église du Rosaire à l'intention de nos ABONNÉS.

INDULGENCES DU ROSAIRE

SEPTEMBRE 1910

I.—INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS

LE 1^{er} DIMANCHE (le 4.)

CONF. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25);
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25);

Le 2^e DIMANCHE (le 11).

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU, 3 Indulg.:

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II);
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis., Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III);
- 3.—Indulgence partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 25).

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *récit*é avec *d'autres* au moins le tiers du rosaire, 3 fois par semaine, *Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

I.—INDULGENCES MOBILES

Solennité de la NATIVITÉ (I).

CONF. DU S. ROSAIRE : 2 indulg. plén. et 3 partielles :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* (dès les I vêpres) *Pr.* pendant l'oct. de la solennité (C. 27);
- 2.—*Assist.* à la proc. (C. 20);
Ind. part.: a) 10 ans et 10 quarant. pour le *rosaire entier* (C. 14); b) 7 ans et 7 quarant. si l'on est fidèle au *rosaire hebdomadaire*; c) 7 ans et 7 quarant. *Cf. Cm. Vis. Pr.* (C. 30).

Fête du S. Nom de Marie (dim. après le 8).

CONF. DU S. ROSAIRE : *Cf. Cm. Vis.* (dès les vêpres) *Pr.* (C. 28).

II.—INDULGENCES FIXES

5.—3^e annivers. dominic. des défunts (fam. et bienfait.)

CONF. DU S. ROSAIRE : *Cf. Cm. Pr. Assist.* au service pour les défunts (C. 49).

(1) Cette solennité a lieu le 2^e dimanche de septembre ; par except, dans les dioc. de Montréal, de Valleyfield et de Joliette, elle est anticipée au 1^{er} dimanche (à cause de la fête du S. Nom de Marie qui, dans ces diocèse se célèbre sous le rite double de 1^{er} classé, le 2^e dimanche).

PRÉDICATIONS

MONTEAL, Congrès Eucharistique.....	T. R. P. HAGE.
“ “ “	T. R. P. ROULEAU.
“ “ “	R. P. RONDOT.
QUÉBEC, Réunion du T. O., 4.....	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
“ Retraite du Grand Séminaire, 17-25...	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
ST-VALIER, Triduum Eucharistique, 21 24.....	R. P. THS. COUET.
	R. P. R. DUPRAS.
ROBERVAL, Pensionat des Ursulines r traite....	R. P. THS. COUET.
STE-ANNE LAPOCATIÈRE, Collège Ret. 21-24...	R. P. R. MIVILLE.
DRUMMONDVILLE, Pensionnat. 20 au 24.....	R. P. LAMARCHE.
S. JÉROME, Ret. au collège, pensionnat, 14 au 18.	R. P. GRANGER.
“ Chemin de la Croix, au cimetière....	R. P. GRANGER.
GRAND'MÈRE, Retraite, 12 au 16.....	
S. BARNABÉ, Visite Conf. du Rosaire, 4 sept....	R. P. L. BOISVERD.
S. JUDES, “ “ “ 18 sept....	R. P. L. BOISVERD.
ADAMSVILLE, “ “ “ 25 sept....	R. P. L. BOISVERD.
S. HYACINTHE, Retraite aux Dames, 25 29.....	T. R. P. HAGE.
MONTRÉAL, Tiers-Ordre, le 15.....	T. R. P. A. COTÉ.

